

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LOYETTES

Numéro SIRET : **21010224000012**

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC MEXIMIEUX

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNE DE LOYETTES

ANNEE 2018

Code INSEE 01224	COMMUNE DE LOYETTES BUDGET COMMUNE DE LOYETTES	BP 2018
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 175
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	22
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CCPA	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 862 789,00	3 111 715,00	895,46	841,70

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	880,48	738,00
2	Produit des impositions directes/population	268,66	371,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	760,56	891,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	401,58	273,00
5	Encours de dette/population	315,46	685,00
6	DGF/population	72,44	148,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,89%	47,69%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	122,32%	90,90%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	52,80%	30,63%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	41,48%	76,87%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 008 425,49	2 431 281,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 577 144,49
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		3 008 425,49	3 008 425,49

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 184 795,56	1 164 950,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	280 942,00	116 469,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 184 318,56
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 465 737,56	1 465 737,56
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		4 474 163,05	4 474 163,05

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 171 105,00	0,00	1 177 210,00	1 177 210,00	1 177 210,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 300 200,00	0,00	1 254 960,00	1 254 960,00	1 254 960,00
014	Atténuations de produits	80 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
65	Autres charges de gestion courante	202 850,00	0,00	221 980,00	221 980,00	221 980,00
Total des dépenses de gestion courante		2 754 155,00	0,00	2 714 150,00	2 714 150,00	2 714 150,00
66	Charges financières	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 900,00	0,00	7 900,00	7 900,00	7 900,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	111 034,19		43 475,49	43 475,49	43 475,49
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 912 089,19	0,00	2 810 525,49	2 810 525,49	2 810 525,49
023	Virement à la section d'investissement (5)	247 500,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	22 200,00		32 900,00	32 900,00	32 900,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		269 700,00		197 900,00	197 900,00	197 900,00
TOTAL		3 181 789,19	0,00	3 008 425,49	3 008 425,49	3 008 425,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 008 425,49

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	180 550,00	0,00	234 390,00	234 390,00	234 390,00
73	Impôts et taxes	1 676 160,00	0,00	1 617 252,00	1 617 252,00	1 617 252,00
74	Dotations, subventions et participations	457 770,00	0,00	521 969,00	521 969,00	521 969,00
75	Autres produits de gestion courante	23 400,00	0,00	18 900,00	18 900,00	18 900,00
Total des recettes de gestion courante		2 357 880,00	0,00	2 412 511,00	2 412 511,00	2 412 511,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	2 270,00	2 270,00	2 270,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 357 880,00	0,00	2 414 781,00	2 414 781,00	2 414 781,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			16 500,00	16 500,00	16 500,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				16 500,00	16 500,00	16 500,00
TOTAL		2 357 880,00	0,00	2 431 281,00	2 431 281,00	2 431 281,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

577 144,49

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 008 425,49

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	181 400,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		11 236,00	11 450,00	11 450,00	22 686,00
21	Immobilisations corporelles	92 736,00	15 613,00	57 300,00	57 300,00	72 913,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des opérations d'équipement	771 042,00	254 093,00	900 325,00	900 325,00	1 154 418,00
	Total des dépenses d'équipement	863 778,00	280 942,00	979 075,00	979 075,00	1 260 017,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	158 000,00	0,00	158 300,00	158 300,00	158 300,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	13 730,69	0,00	2 670,56	2 670,56	2 670,56
	Total des dépenses financières	171 730,69	0,00	160 970,56	160 970,56	160 970,56
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 035 508,69	280 942,00	1 140 045,56	1 140 045,56	1 420 987,56
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			16 500,00	16 500,00	16 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	40 350,00		28 250,00	28 250,00	28 250,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	40 350,00		44 750,00	44 750,00	44 750,00
	TOTAL	1 075 858,69	280 942,00	1 184 795,56	1 184 795,56	1 465 737,56

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 465 737,56
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	115 379,00	116 469,00	190 300,00	190 300,00	306 769,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	115 379,00	116 469,00	190 300,00	190 300,00	306 769,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	159 530,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	648 500,00	648 500,00	648 500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	159 530,00	0,00	748 500,00	748 500,00	748 500,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	274 909,00	116 469,00	938 800,00	938 800,00	1 055 269,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	247 500,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	22 200,00		32 900,00	32 900,00	32 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	40 350,00		28 250,00	28 250,00	28 250,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	310 050,00		226 150,00	226 150,00	226 150,00
	TOTAL	584 959,00	116 469,00	1 164 950,00	1 164 950,00	1 281 419,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	184 318,56
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 465 737,56
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	181 400,00
--	-------------------

COMMUNE DE LOYETTES - 01 - BUDGET COMMUNE DE LOYETTES	BP 2018
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 177 210,00		1 177 210,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 254 960,00		1 254 960,00
014	Atténuations de produits	60 000,00		60 000,00
65	Autres charges de gestion courante	221 980,00		221 980,00
66	Charges financières	45 000,00	0,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 900,00	0,00	7 900,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	32 900,00	32 900,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	43 475,49		43 475,49
023	Virement à la section d'investissement		165 000,00	165 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 810 525,49	197 900,00	3 008 425,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 008 425,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	158 300,00	0,00	158 300,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 154 418,00		1 154 418,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	350,00	350,00
204	Subventions d'équipements versés	22 686,00	650,00	23 336,00
21	Immobilisations corporelles (6)	72 913,00	15 000,00	87 913,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 000,00	27 250,00	37 250,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		1 500,00	1 500,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 670,56		2 670,56
	Dépenses d'investissement - Total	1 420 987,56	44 750,00	1 465 737,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 465 737,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	234 390,00		234 390,00
72	<i>Travaux en régie</i>		15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes	1 617 252,00		1 617 252,00
74	Dotations, subventions et participations	521 969,00		521 969,00
75	Autres produits de gestion courante	18 900,00	0,00	18 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 270,00	0,00	2 270,00
78	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 500,00	1 500,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 414 781,00	16 500,00	2 431 281,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 577 144,49

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 008 425,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	100 000,00
13	Subventions d'investissement	306 769,00	0,00	306 769,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	11 600,00	11 600,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	650,00	650,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	16 000,00	16 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		32 900,00	32 900,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		165 000,00	165 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	406 769,00	226 150,00	632 919,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 184 318,56

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 648 500,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 465 737,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 171 105,00	1 177 210,00	1 177 210,00
60611	Eau et assainissement	49 500,00	15 000,00	15 000,00
60612	Énergie - Électricité	120 000,00	100 000,00	100 000,00
60613	Chauffage urbain	9 800,00	7 000,00	7 000,00
60621	Combustibles	12 000,00	11 000,00	11 000,00
60622	Carburants	9 500,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	3 000,00	2 400,00	2 400,00
60631	Fournitures d'entretien	12 500,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	37 500,00	37 500,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	16 200,00	16 200,00
60636	Vêtements de travail	5 200,00	6 500,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	12 460,00	12 700,00	12 700,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	6 600,00	6 400,00	6 400,00
6067	Fournitures scolaires	20 660,00	22 390,00	22 390,00
6068	Autres matières et fournitures	54 085,00	59 750,00	59 750,00
611	Contrats de prestations de services	80 000,00	93 770,00	93 770,00
6135	Locations mobilières	22 800,00	28 040,00	28 040,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	Terrains	34 000,00	29 000,00	29 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	167 000,00	192 100,00	192 100,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	15 000,00	5 100,00	5 100,00
615231	Entretien et réparations voiries	125 000,00	111 200,00	111 200,00
615232	Entretien et réparations réseaux	27 500,00	32 500,00	32 500,00
61524	Bois et forêts	10 000,00	9 000,00	9 000,00
61551	Matériel roulant	8 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	17 000,00	24 500,00	24 500,00
6156	Maintenance	74 400,00	76 130,00	76 130,00
6161	Assurance multirisques	25 000,00	25 000,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	14 500,00	23 000,00	23 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 700,00	1 700,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	29 000,00	6 500,00	6 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	14 700,00	17 200,00	17 200,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 400,00	19 600,00	19 600,00
6237	Publications	900,00	500,00	500,00
6238	Divers		5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	6 600,00	7 000,00	7 000,00
6256	Missions	800,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	8 600,00	7 100,00	7 100,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	18 500,00	20 000,00	20 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	100,00	120,00	120,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	68 000,00	90 000,00	90 000,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre		300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)		10,00	10,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 300 200,00	1 254 960,00	1 254 960,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	13 900,00	14 550,00	14 550,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 300,00	2 250,00	2 250,00
6411	Personnel titulaire	680 000,00	720 000,00	720 000,00
6413	Personnel non titulaire	150 000,00	114 000,00	114 000,00
64162	Emplois d'avenir	72 200,00	13 000,00	13 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	7 700,00	20 800,00	20 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	140 000,00	141 000,00	141 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraite	165 000,00	164 500,00	164 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	13 000,00	7 400,00	7 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	32 000,00	32 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	8 000,00	7 600,00	7 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 800,00	2 560,00	2 560,00
6488	Autres charges		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	80 000,00	60 000,00	60 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	80 000,00	60 000,00	60 000,00
65	Autres charges de gestion courante	202 850,00	221 980,00	221 980,00
6531	Indemnités	65 200,00	65 200,00	65 200,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 750,00	2 750,00	2 750,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 850,00	5 850,00	5 850,00
6535	Formation	10 000,00	5 560,00	5 560,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	1 000,00	1 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ	56 000,00	70 000,00	70 000,00
65548	Autres contributions	2 200,00	2 200,00	2 200,00
657348	Autres communes	9 750,00	9 750,00	9 750,00
657362	CCAS	5 000,00	10 000,00	10 000,00
65738	Autres organismes publics	500,00	500,00	500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	44 100,00	48 170,00	48 170,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 754 155,00	2 714 150,00	2 714 150,00
66	Charges financières (b)	45 000,00	45 000,00	45 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 000,00	45 000,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 900,00	7 900,00	7 900,00
6714	Bourses et prix	400,00	400,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6748	Autres subventions exceptionnelles		6 000,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	111 034,19	43 475,49	43 475,49
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 912 089,19	2 810 525,49	2 810 525,49
023	Virement à la section d'investissement	247 500,00	165 000,00	165 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	22 200,00	32 900,00	32 900,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelle:	22 200,00	32 900,00	32 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		269 700,00	197 900,00	197 900,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		269 700,00	197 900,00	197 900,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 181 789,19	3 008 425,49	3 008 425,49

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 008 425,49

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE LOYETTES - 01 - BUDGET COMMUNE DE LOYETTES	BP 2018
--	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 550,00	234 390,00	234 390,00
7022	Coupes de bois	600,00	700,00	700,00
70322	Droits de stationnement et de location sur le domaine public	200,00	200,00	200,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	6 500,00	10 000,00	10 000,00
70632	A caractère de loisirs	24 000,00	33 000,00	33 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	130 000,00	164 000,00	164 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	19 000,00	20 000,00	20 000,00
70876	Par le GFP de rattachement		6 220,00	6 220,00
70878	par d'autres redevances	250,00	270,00	270,00
73	Impôts et taxes	1 676 160,00	1 617 252,00	1 617 252,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	912 000,00	853 000,00	853 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73211	Attribution de compensation	449 500,00	447 700,00	447 700,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	170 000,00	170 000,00	170 000,00
73221	FNGIR	72 950,00	72 952,00	72 952,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom		1 000,00	1 000,00
73224	Fonds départemental des DMTO pour les communes de - c	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	48 650,00	49 600,00	49 600,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	60,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	457 770,00	521 969,00	521 969,00
7411	Dotation forfaitaire	217 500,00	200 000,00	200 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	32 000,00	30 000,00	30 000,00
744	FCTVA		19 000,00	19 000,00
7461	DGD	110,00	110,00	110,00
74712	Emplois d'avenir	53 200,00	13 500,00	13 500,00
74718	Autres	4 800,00	5 200,00	5 200,00
74751	GFP de rattachement	7 960,00	2 600,00	2 600,00
7478	Autres organismes	44 200,00	60 000,00	60 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionn	38 400,00	38 359,00	38 359,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profession	1 000,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionne	3 500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	10 000,00	128 000,00	128 000,00
748371	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	6 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	36 100,00	22 200,00	22 200,00
75	Autres produits de gestion courante	23 400,00	18 900,00	18 900,00
752	Revenus des immeubles	22 500,00	18 000,00	18 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	900,00	900,00	900,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 357 880,00	2 412 511,00	2 412 511,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		2 270,00	2 270,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers		270,00	270,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 357 880,00	2 414 781,00	2 414 781,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		16 500,00	16 500,00
722	Immobilisations corporelles		15 000,00	15 000,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles		1 500,00	1 500,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			16 500,00	16 500,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 357 880,00	2 431 281,00	2 431 281,00

COMMUNE DE LOYETTES - 01 - BUDGET COMMUNE DE LOYETTES	BP	2018
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	577 144,49
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 008 425,49

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		11 450,00	11 450,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations		11 450,00	11 450,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	92 736,00	57 300,00	57 300,00
2111	Terrains nus	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2116	Cimetières	1 716,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	6 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	7 000,00	8 000,00	8 000,00
21571	Matériel roulant - Voirie	29 300,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 600,00	9 200,00	9 200,00
2184	Mobilier	5 820,00	5 600,00	5 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 300,00	28 500,00	28 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		10 000,00	10 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 213 (5)	49 780,00	19 500,00	19 500,00
	Opération d'équipement n° 231 (5)	96 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 236 (5)	48 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 251 (5)	13 360,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 256 (5)	50 000,00	9 425,00	9 425,00
	Opération d'équipement n° 257 (5)	18 246,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 258 (5)	328 500,00	636 100,00	636 100,00
	Opération d'équipement n° 261 (5)	39 700,00	2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 263 (5)	42 640,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 265 (5)	3 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 266 (5)	15 416,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 269 (5)	50 000,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 270 (5)	16 400,00	13 300,00	13 300,00
	Opération d'équipement n° 274 (5)		60 000,00	60 000,00
	Opération d'équipement n° 275 (5)		30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 276 (5)		80 000,00	80 000,00
	Opération d'équipement n° 277 (5)		30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses d'équipement	863 778,00	979 075,00	979 075,00
16	Emprunts et dettes assimilées	158 000,00	158 300,00	158 300,00
1641	Emprunts en euros	158 000,00	158 300,00	158 300,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	13 730,69	2 670,56	2 670,56
020	Dépenses imprévues (investissement)	13 730,69	2 670,56	2 670,56
	Total des dépenses financières	171 730,69	160 970,56	160 970,56
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 035 508,69	1 140 045,56	1 140 045,56
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		16 500,00	16 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		1 500,00	1 500,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations		1 500,00	1 500,00
	Charges transférées (9)		15 000,00	15 000,00
21311	Hôtel de ville		15 000,00	15 000,00

COMMUNE DE LOYETTES - 01 - BUDGET COMMUNE DE LOYETTES	BP 2018
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
041	Opérations patrimoniales (10)	40 350,00	28 250,00	28 250,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	350,00	350,00	350,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
204421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études		650,00	650,00
2111	Terrains nus	10 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		27 250,00	27 250,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		40 350,00	44 750,00	44 750,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 075 858,69	1 184 795,56	1 184 795,56

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	280 942,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 465 737,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	115 379,00	190 300,00	190 300,00
13151	GFP de rattachement	108 379,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	7 000,00	36 500,00	36 500,00
1322	Régions		49 500,00	49 500,00
1323	Départements		27 900,00	27 900,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		76 400,00	76 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		115 379,00	190 300,00	190 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	159 530,00	748 500,00	748 500,00
10222	F.C.T.V.A.	124 530,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		648 500,00	648 500,00
Total des recettes financières		159 530,00	748 500,00	748 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		274 909,00	938 800,00	938 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	247 500,00	165 000,00	165 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	22 200,00	32 900,00	32 900,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	5 900,00	5 600,00	5 600,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	16 300,00	27 050,00	27 050,00
280422	Privé - Bâtiments et installations		250,00	250,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		269 700,00	197 900,00	197 900,00
041	Opérations patrimoniales (9)	40 350,00	28 250,00	28 250,00
1328	Autres	10 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études		11 000,00	11 000,00
2033	Frais d'insertion	350,00	600,00	600,00
2111	Terrains nus		650,00	650,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
2152	Installations de voirie		0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp.	30 000,00	16 000,00	16 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		310 050,00	226 150,00	226 150,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		584 959,00	1 164 950,00	1 164 950,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

116 469,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

184 318,56

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 465 737,56

COMMUNE DE LOYETTES - 01 - BUDGET COMMUNE DE LOYETTES	BP 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 213
LIBELLE : CONTOURNEMENT NORD LOYETTES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		63 433,93	^a 17 500,00	19 500,00	^b 19 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	56 914,81	17 500,00	19 500,00	19 500,00	
2031	Frais d'études	53 396,85	17 500,00	19 500,00	19 500,00	
2033	Frais d'insertion	3 517,96	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 840,50	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	4 840,50	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 678,62	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	70,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	1 608,62	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-37 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 251
LIBELLE : AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 909,40	^a 3 540,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	9 585,00	3 540,00	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	9 585,00	3 540,00	10 000,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 324,40	0,00	0,00	0,00	
21316	Équipements du cimetière	4 324,40	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-13 540,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 256
LIBELLE : AMENAGEMENT PLACE DES MARINIERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 650,00	^a 82 575,00	9 425,00	^b 9 425,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	4 650,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	4 650,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	82 575,00	9 425,00	9 425,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	82 575,00	9 425,00	9 425,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 36 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	36 500,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	36 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-55 500,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 258
LIBELLE : EXTENSION DE LA SALLE DES FETES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		43 872,80	^a 53 305,00	636 100,00	^b 636 100,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	21 935,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	21 935,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	21 937,80	53 305,00	636 100,00	636 100,00	
2313	Constructions	21 937,80	53 305,00	636 100,00	636 100,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 116 469,00	^d 125 900,00
13	Subventions d'investissement	116 469,00	125 900,00
13151	GFP de rattachement	54 219,00	0,00
1322	Régions	0,00	49 500,00
1323	Départements	62 250,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	76 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-447 036,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 261
LIBELLE : MODIFICATIONS DU PLU 2016
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		16 125,49	^a 2 700,00	2 000,00	^b 2 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	16 125,49	2 700,00	2 000,00	2 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	15 782,76	1 800,00	2 000,00	2 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	900,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	342,73	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-4 700,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 263
LIBELLE : REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		9 400,80	^a 17 640,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	9 400,80	17 640,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	9 400,80	17 640,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-17 640,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 266
LIBELLE : RENFORCEMENT ELECTRIQUE RUE DES BONNES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 14 375,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	14 375,00	0,00	0,00	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et install	0,00	14 375,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-14 375,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 269

LIBELLE : Modification accès rue du Port et aménagement rue lnnt Delaye

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 228,44	^a 55 692,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 228,44	6 519,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 001,00	6 519,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	227,44	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	49 173,00	10 000,00	10 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	49 173,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	27 900,00
13	Subventions d'investissement		0,00		27 900,00
1323	Départements		0,00		27 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-37 792,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 270
LIBELLE : PLU : DECLARATION DE PROJET PARC PHOTOVOLTAIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 260,00	^a 2 100,00	13 300,00	^b 13 300,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	4 260,00	2 100,00	13 300,00	13 300,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	4 260,00	2 100,00	13 300,00	13 300,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-15 400,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 271

LIBELLE : Digitalisation administration

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 4 666,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 666,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	2 880,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	1 786,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-4 666,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 274

LIBELLE : Trottoirs rue des Alluets

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	60 000,00	^b 60 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-60 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 275
LIBELLE : Renforcement électrique sur la RD20 (lot.artisanal)
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	30 000,00	^b 30 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et install	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-30 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 276
LIBELLE : Transformateur rue du Godimut
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	80 000,00	^b 80 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et install.	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-80 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 277

LIBELLE : Renforcement électrique zone hôtelière

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	30 000,00	^b 30 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et install	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-30 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 400 000,00									
	CALYON	24/08/2006		02/04/2008	1 400 000,00	V	EURIBOR	3.8	3.86647		T	C	N	F-1
3269116	CAISSE D'EPARGNE EMPRUNTS	07/05/2008		25/06/2008	700 000,00	F		4.4	4.4		M	C	N	A-1
00001756507	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	21/04/2015		01/09/2015	300 000,00	F		1.92	1.95824		M	X	N	A-1
Total général					2 400 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 001 589,12					158 224,52	32 280,48	0,00	4 111,40
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 001 589,12					158 224,52	32 280,48	0,00	4 111,40
	N	0,00		490 000,00	5,00	V	EURIBOR	3.86647	93 333,33	17 290,00	0,00	3 726,46
3269116	N	0,00		252 777,65	5,33	F		4.4	46 666,68	10 181,11	0,00	0,00
00001756507	N	0,00		258 811,47	12,58	F		1.95824	18 224,51	4 809,37	0,00	384,94
Total général		0,00		1 001 589,12					158 224,52	32 280,48	0,00	4 111,40

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
	CALYON	1 400 000,00	490 000,00	1	15,00				0,00	0	3.86647	17 290,00	0,00	48,92 %
TOTAL (F)		1 400 000,00	490 000,00									17 290,00	0,00	48,92 %
TOTAL GENERAL		1 400 000,00	490 000,00									17 290,00	0,00	48,92 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	51,08%					
	Montant en euros	511 589,12					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	48,92%					
	Montant en euros	490 000,00					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Travaux SIEA COMPTE 2041512	5	15/10/2015
Linéaire	Travaux SIEA COMPTE 2041582	5	15/10/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		160 970,56	160 970,56
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		158 300,00	158 300,00
1641	Emprunts en euros	158 300,00	158 300,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 670,56	2 670,56
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 670,56	2 670,56
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 670,56	2 670,56

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	160 970,56	280 942,00	D001 0,00	441 912,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		297 900,00	III 297 900,00
Ressources propres externes de l'année (a)		100 000,00	100 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		197 900,00	197 900,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	5 600,00	5 600,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	27 050,00	27 050,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	250,00	250,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	165 000,00	165 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	297 900,00	116 469,00	184 318,56	648 500,00	1 247 187,56

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	441 912,56
Ressources propres disponibles	IV	1 247 187,56
Solde	V = IV - II (6)	+ 805 275,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					495 376,96	389 272,29										7 029,40	19 843,66	
SEMCODA	2010	X	GARANTIE PRET SEMCODA GAPLA 01	Caisse dépôts et consignations	370 882,42	272 957,16	12,92	A	F	2,0	F		2,0			5 459,14	17 636,76	
SEMCODA	2012	X	GARANTIE LOGEMENTS PLUS CABROTTE	Caisse dépôts et consignations	57 752,08	54 571,64	45,75	A	F	1,35	F		1,35			736,72	863,61	
SEMCODA	2012	X	GARANTIE LOGEMENT PLUS 2 CABROTTE	Caisse dépôts et consignations	66 742,46	61 743,49	35,75	A	F	1,35	F		1,35			833,54	1 343,29	
TOTAL GENERAL					495 376,96	389 272,29										7 029,40	19 843,66	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	2 414 781,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
65738	2017-27	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LES CLAIRES FONTAINES EHPAD	Etat	500,00
6574	2017-21	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	A.D.A.P.E.I.	Associations	500,00
6574	2017-06	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ACCROCHE COEUR	Associations	1 000,00
6574	2017-1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ACSDL	Associations	1 200,00
6574	2017-2	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ACTIVITES LOISIRS	Associations	500,00
6574	2017-14	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	AMIS DE LA MUSIQUE ASSOCIATION	Associations	1 700,00
6574	2017-29	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ARC EN CIEL	Associations	100,00
6574	2017-3	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASSOC DES RETRAITES DE L'AGE D'OR	Associations	1 000,00
6574	2017-4	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASSOC MUSICALE LOYETTES	Associations	1 200,00
6574	2017-20	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASSOC VIET VO DAO	Associations	800,00
6574	COLLEGE	PROJET STAGE MONTAGNE	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DE PONT DE CHERUY	Associations	570,00
6574	2018	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CLASSE EN 8	Associations	500,00
6574	2017-11	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COMITE DE JUMELAGE LOYETTES LOYERS	Associations	1 800,00
6574	2017-7	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COMITE DES FETES	Associations	1 000,00
6574	2017-28	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CROIX ROUGE FRANCAISE	Associations	500,00
6574	2017-8	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FNACA	Associations	600,00
6574	2017-9	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	GYM DE LOYETTES	Associations	500,00
6574	2018-0	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA PLAINE DE L'AIN	Associations	1 000,00
6574	2017-10	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	JUDO CLUB DE LOYETTES	Associations	1 500,00
6574	2017-12	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	KARATE CLUB DE LOYETTES	Associations	1 000,00
6574	2017-23	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LA PREVENTION ROUTIERE	Associations	150,00
6574	2017-31	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LE PATRIMOINE	Associations	300,00
6574	2017-5	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LES CHASSEURS REUNIS	Associations	1 200,00
6574	2017-32	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LES COP'AINS	Entreprises	2 000,00
6574	2017	RAMI	LIEUX ACCUEILS BEBE	Associations	8 100,00
6574	2017-26	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LIGUE CANCER AIN	Associations	150,00
6574	2017-15	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	RANDONNEURS ET JOGGERS LOYETTES SAINT VULBAS	Associations	1 200,00
6574	2017-24	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	RESTAURANTS DU COEUR DE L'AIN	Associations	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	2017-17	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SOU DES ECOLES	Associations	5 000,00
6574	2018-2	4 CLASSES DECOUVERTES	SOU DES ECOLES	Associations	6 000,00
6574	2018	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	THE ANGELS COUNTRY	Associations	1 200,00
6574	2017-25	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	UNICEF	Associations	100,00
6574	2017-18	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	UNION SPORTIVE DES BERGES DU RHONE	Associations	4 500,00
6574	2017-19	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	USL TENNIS	Associations	1 200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9	0,98	9,98	7,78	0	7,78
ATTACHE TERRITORIAL	A	2	0	2	1	0	1
DGS 2000-10000 HAB	A	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR	B	1	0	1	0	0	0
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	0,98	1,98	1,98	0	1,98
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CLASSE	C	2	0	2	1,8	0	1,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		9	1,76	10,76	9,76	0	9,76
TECHNICIEN	B	2	0	2	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE	C	3	1,76	4,76	4,76	0	4,76
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	3	0	3	3	0	3
AGENT DE MAITRISE PPAL	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		0	1,82	1,82	1,82	0	1,82
AGENT SPECIALISE PPAL 2EME CLASSE ECOLES MAT	C	0	1,82	1,82	1,82	0	1,82
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0,5	0,5	0,5	0	0,5
AJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2EME CLASSE	C	0	0,5	0,5	0,5	0	0,5
FILIERE ANIMATION (i)		0	5,69	5,69	5,51	0	5,51
ADJOINT ANIMATION	C	0	5,69	5,69	5,51	0	5,51
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
BRIGADIER CHEF PPAL DE POLICE	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		19	10,75	29,75	26,37	0	26,37

COMMUNE DE LOYETTES - 01 - BUDGET COMMUNE DE LOYETTES	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE LOYETTES - 01 - BUDGET COMMUNE DE LOYETTES	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				71 928,00		
CHARGE MISSION URBA	C	ADM	374	0,00	3 1°	CDD
ANIMATEUR	C	ANIM	347	0,00	3 1°	CDD
ANIMATEUR	C	ANIM		17 982,00	EMPLOI AVENIR	CDD
ATSEM	C	MS		17 982,00	EMPLOI AVENIR	CDD
AGENT TECHNIQUE	C	TECH		17 982,00	EMPLOI AVENIR	CDD
AGENT TECHNIQUE VOIRIE	C	TECH		17 982,00	CUI CAE	CDD
TOTAL GENERAL				71 928,00		

COMMUNE DE LOYETTES - 01 - BUDGET COMMUNE DE LOYETTES	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 16/09/1993 24/11/2014	SEMCODA SEMCODA	SOCIETE SEMCODA SOCIETE SEMCODA	Société Française Société Française	80 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SERVICE	ASSAINISSEMENT	01/01/2015	19/03/2015		SPIC	non
SERVICE	EAU POTABLE	01/01/2015	19/03/2015		SPIC	oui

